



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du vendredi 25 juin 2021
Compte Rendu

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq juin, à 09 Heures 00, à St Aubin d'Aubigné (salle polyvalente), le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Melesse</u>	JAOUEN Claude	Président
<u>Gahard</u>	LAVASTRE Isabelle	1ère vice -présidente
<u>La Mezière</u>	GORIAUX Pascal	2ème vice-président
<u>Feins</u>	FOUGLE Alain	3ème vice-président
<u>Andouillé-Neuville</u>	ELORE Emmanuel	4ème vice-président
<u>Montreuil-le-Gast</u>	HENRY Lionel	5ème vice-président
<u>Saint-Medard-sur-Ille</u>	BOURNONVILLE Noël	8ème vice-président
<u>Mouazé</u>	BOUGEOT Frédéric	9ème vice-président
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	EON-MARCHIX Ginette	10ème vice-présidente
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	DEWASMES Pascal à partir du point 5	11ème vice-président
<u>Saint-Symphorien</u>	DESMIDT Yves	Conseiller délégué
<u>Vignoc</u>	HOUITTE Daniel	Conseiller délégué

Absents :

<u>Saint-Aubin-d'Aubigné</u>	RICHARD Jacques	6ème vice-président
<u>Guipel</u>	JOUCAN Isabelle donne pouvoir à M. HENRY Lionel	7ème vice-présidente
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	DEWASMES Pascal jusqu'au point 4	11ème vice-président
<u>Sens-de-Bretagne</u>	LOUAPRE Bernard	Conseiller délégué
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	TAILLARD Yvon	Conseiller délégué

Secrétaire de séance : Monsieur HENRY Lionel

Approbation du PV du 28 mai 2021 à l'unanimité.

N°ordre	Ordre du jour	Vote
1	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Conseil de développement - Demande de subvention régionale 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le plan de financement prévisionnel Autorise Monsieur le Président à solliciter le financement de 5 103 € auprès du Conseil Régional de Bretagne.</p>	<p>Unanimité Pour : 12</p>
2	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Assurance-Sinistre - Encaissement de recette - BJ-584-NL</p> <p>Décision du bureau communautaire : Accepte l'indemnisation financière de la SMACL pour un montant de 682,92€.</p>	<p>Unanimité Pour : 12</p>
3	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Assurance-Sinistre - Encaissement de recette Domaine du Boulet</p> <p>Décision du bureau communautaire : Accepte l'indemnisation financière de la SMACL pour un montant de 873,79€.</p>	<p>Unanimité Pour : 12</p>
4	<p>Emploi Rapporteur : Emmanuel ELORE</p> <p>Association We Ker - Cotisation 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le versement de la cotisation d'adhésion 2021 d'un montant de 54 661 €.</p>	<p>Unanimité Pour : 12</p>
*Arrivée de Monsieur Pascal DEWASMES.		
5	<p>Emploi Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>Soutien du CD35 aux Points Accueil Emploi - Demande de subvention 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide les termes de la convention partenariale de financement des PAE 2021 avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et les pièces demandées.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>

6	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>PASS Commerce et Artisanat - Demande de M. Coban - Sarl CODE - St-Aubin d'Aubigné</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le versement d'une subvention de 7 500 €</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
7	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>PASS Commerce et Artisanat - Demande de M. COUDRAIS - SARL SMC - Mouazé</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le versement d'une subvention de 5 265 €</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
8	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>PASS Commerce et Artisanat - Demande de M. Jaime Silva - SAS SAGO Bar - Gahard</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le versement d'une subvention de 1 798,88 €</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
9	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA Ecoparc - Andouillé Neuville - Vente de terrains - Lots 7 et 14</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide la cession des lots n°7 et 14 de la ZA Ecoparc de Haute Bretagne à Andouillé Neuville, correspondant aux parcelles cadastrées section ZN n°84, 108 et 114, pour une surface totale estimée à 1 231 m², au profit de la SARL ERKRIAL Réalisations</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
10	<p>Culture Rapporteur : Ginette EON-MARCHIX</p> <p>Appel à candidature Destination Rennes et les Portes de Bretagne "Création artistique contemporaine..." - Réponse et demande de financement</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide les plans de financement prévisionnel Autorise Monsieur le Président à solliciter le financement de 12 500 € en investissement et de 1 30 e en fonctionnement auprès de la Région Bretagne,</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
11	<p>Sport Rapporteur : Yves DESMIDT</p> <p>Schéma intercommunal de développement sportif - Demande de subvention - contrat de territoire – volet 3</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le plan de financement prévisionnel pour l'élaboration d'un schéma intercommunal de développement sportif, Autorise Monsieur le Président à demander le financement auprès du Conseil Départemental, soit 8 733,20€ au titre du contrat départemental de territoire – volet 3,</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>

12	<p>Petite Enfance Rapporteur : Noël BOURNONVILLE</p> <p>Révision du schéma directeur de la petite enfance - Demande de subvention - Contrat de territoire - volet 3</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le plan de financement prévisionnel pour la révision du schéma directeur de la petite enfance, Autorise Monsieur le Président à demander une subvention auprès du Conseil Départemental, soit 8 733,20€ au titre du contrat départemental de territoire – volet 3</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
13	<p>Petite Enfance Rapporteur : Noël BOURNONVILLE</p> <p>Association Les Germinous - Subvention 2021 - Correction de la délibération 2021_051</p> <p>Décision du bureau communautaire : Annule la délibération B_DEL_2021_051 Valide le versement d'une subvention à l'association d'assistantes maternelles "Les Germinous" d'un montant de 450 € pour 2021</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
14	<p>Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY</p> <p>Franchissement cyclable Cap Malo/Montgerval - Demande de subvention régionale - Contrat de partenariat 2014-2020</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le plan de financement prévisionnel Autorise Monsieur le Président à solliciter les financements auprès de la Région au titre de la dotation « priorités partagées de développement » du Contrat de partenariat 2014-2020 pour la réalisation d'un aménagement piétons-cycles permettant le franchissement d'un échangeur de la RD137 pour un montant de subvention de 106 688 € (19,89%) et un budget prévisionnel global de 536 327,50 € HT</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
15	<p>Eau-Assainissement Rapporteur : Daniel HOUITTE</p> <p>Syndicat des bassins-versants de l'Ille, de l'Illet et de la Flume - Cotisation 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide le versement de cette cotisation du syndicat de BV de l'Ille de l'Illet et de la Flume à hauteur de 122 915 €.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
16	<p>Eau-Assainissement Rapporteur : Daniel HOUITTE</p> <p>Syndicat mixte de bassin-versant Couesnon Aval - Cotisation 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Autorise le versement de cotisation 2021 d'un montant de 5 384,97 € net.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>

17	<p>Solidarité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Association RTES - Cotisation 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Décide du report de ce point à la réunion du bureau délibératif du 16 juillet 2021, en l'attente d'informations complémentaires.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
18	<p>Solidarité Rapporteur : Emmanuel ELORE</p> <p>Épicerie solidaire de l'association SAS - Attribution d'une subvention 2021</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide l'octroi d'une subvention de 5 400 euros pour l'année 2021 afin de soutenir l'association SAS Epicerie solidaire par une aide au paiement des loyers annuels pour le local de l'épicerie situé au 32 rue d'Antrain à Saint Aubin d'Aubigné.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
19	<p>Solidarité Rapporteur : Emmanuel ELORE</p> <p>Reso solidaire - Subvention 2021</p>	<p>POINT REPORTÉ</p>
20	<p>Technique Rapporteur : Pascal DEWASMES</p> <p>Aménagement du Domaine de Boulet - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre</p> <p>Décision du bureau communautaire : Retient l'offre du groupement représenté par le cabinet Univers, pour la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement du Domaine de Boulet, pour un montant prévisionnel de 50 000 € HT.</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>
21	<p>Technique Rapporteur : Pascal DEWASMES</p> <p>Travaux du PEM à Montreuil-sur-Ille - Lot n° 1: Modification des demandes de sous-traitance</p> <p>Décision du bureau communautaire : Valide les modifications de sous-traitances suivantes : - entreprise Brocéliande pavage pour la pose des bordures et pavés, le montant est de 35 000€ HT maximum - entreprise Hélios pour le marquage horizontal et vertical, le montant est de 22 000€ HT maximum et d'agrèer les conditions de paiement</p>	<p>Unanimité Pour : 13</p>